



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



République du Congo
Unité – Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° _____/23/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2023 DU _____

**RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA
REALISATION DES ETUDES (APS, APD, EES, RESILIENCE DES OUVRAGES
FACE AUX EFFETS NEFASTES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE),
L'ELABORATION DU DAO ET DU MODELE FINANCIER DU PROJET
D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES
ELECTRIQUES ASSOCIEES**

Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo, un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International Ouvert a pour objet la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), l'élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Le Partenaire à recruter aura le statut de Bureau d'Etudes, conformément à la réglementation en vigueur dans les deux (02) Etats.

2. Financement de l'Appel d'Offres International Ouvert

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par les budgets des deux Etats.

3. Allotissement

L'Appel d'Offres International Ouvert porte sur un (01) lot unique constitué de deux (02) sections chacune de plusieurs composantes réparties ainsi qu'il suit :

Section 1 : Aménagement hydroélectrique

- Composante 1 : Barrage, centrale et ouvrages connexes ;
- Composante 2 : Construction des voies d'accès au site dans les deux pays ;

- Composante 3 : Sous-traitance locale ;
- Composante 5 : Gestion environnementale et sociale ;
- Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Section 2 : Réseau de transport

- Composante 3 : Sous-traitance locale ;
- Composante 4 : Lignes d'évacuation de l'énergie électrique vers le Cameroun et vers le Congo ;
- Composante 5 : Gestion environnementale et sociale ;
- Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

4. Consistance des prestations

Le Bureau d'Etudes, dans le cadre du présent Appel d'Offres International Ouvert, devra réaliser toutes les études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), l'élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références (section 6 du DAOIO).

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux Bureaux d'Etudes spécialisés dans la conception des centrales hydroélectriques d'au moins 600 MW, des lignes électriques de très haute tension de 400 kV et l'élaboration du DAO et du modèle financier du Projet.

6. Garanties

6.1. Garantie de l'offre

L'Offre comprendra une garantie de l'Offre équivalent à **2 %** du montant total hors taxes de la proposition du soumissionnaire pour la réalisation des études, du DAO et du modèle financier du Projet, délivrée par une Banque de premier ordre reconnue au niveau international. Ladite garantie sera contenue dans l'enveloppe A1 avec les autres pièces administratives.

La Garantie de l'Offre sera établie conformément au formulaire figurant à la section 9.2 du DAOIO, ou dans une autre forme similaire en substance et approuvée par les Autorités avant le dépôt de l'Offre.

La Garantie de l'Offre devra comporter l'identification complète du Soumissionnaire. Elle devra demeurer valide pour une période de **cent vingt jours (120)**. La durée

initiale de validité de l'Offre peut, le cas échéant, être prorogée jusqu'à la publication des résultats.

Cette Garantie sera libérée pour le Soumissionnaire non retenu au terme de l'Appel d'Offres International Ouvert, et après notification pour le Soumissionnaire ou le Groupement retenu.

L'absence de la Garantie de l'Offre entraîne le rejet pur et simple de l'Offre.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement de soumission.

La Garantie de l'Offre pourra être immédiatement et entièrement appelée au cas où le Soumissionnaire retenu manque à ses obligations (en cas de cession ou de retrait par un des membres d'un Groupement).

6.2. Garantie de bonne fin d'exécution

Le Bureau d'Etudes est tenu de soumettre une Garantie de bonne fin d'exécution délivrée par une banque reconnue par les Etats.

La Banque devra s'engager irrévocablement à payer aux Etats une somme dont le montant total sera équivalent à **10%** du montant total de l'Offre proposée par le Soumissionnaire (le "Montant de la garantie").

La présente Garantie demeurera valable jusqu'à la validation des études, du DAO et du modèle financier du Projet par le Maître d'Ouvrage (Voir 9.3 du DAOIO).

7. Calendrier prévisionnel de réalisation des études, du DAO et du modèle financier du Projet

Le calendrier prévisionnel de réalisation des prestations est de **vingt quatre (24) mois** et s'articule comme suit :

- Notification et publication des résultats de l'Appel d'Offres International Ouvert : au plus tard **fin juin 2023** ;
- Signature du contrat des prestations entre les Etats et le Bureau d'Etudes : **au plus tard juillet 2023** ;
- Réalisation des études par le Bureau d'Etudes (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), élaboration du DAO et du modèle financier du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées : **2 ans** .

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et coûts de l'établissement de l'Offre

Les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert s'élèvent à **dix (10) millions de FCFA** non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de

Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo, compte **N°30019 10001 10633440008-63**.

Les Soumissionnaires notent que :

- i) les coûts de l'établissement de l'Offre, des négociations du Contrat de prestations, y compris ceux de la visite de site, et des réunions préparatoires sont entièrement à la charge du Soumissionnaire et ne sont pas remboursables ;
- ii) les Ministres en charge de l'Energie des deux Etats ne sont nullement tenus de conclure un contrat de Marché pour l'une quelconque des Offres qui auront été soumises.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, **de 07 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes**.

DIRECTION DU PROJET CHOLLET
Immeuble Energie Electrique du Congo « E²C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
Tél : (+237) 677 61 40 83
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : direction@chollet-projet.cg

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
DIRECTION DE L'ELECTRICITE
Projet Chollet
B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun
Tél : (+237) 677 61 40 83
Fax : (+237) 222 22 61 77
E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE
Projet Chollet
Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF
B.P : 2120 - BRAZZAVILLE – CONGO
Tél : (+242) 05 553 21 90/ 06 493 25 61
E. mail : secretariatcentral.meh@gmail.com

10. Préparation des Offres

i) La Direction du Projet organisera, sauf mention contraire dans les Données Particulières, à l'attention des Soumissionnaires, une visite de site, des réunions générales et thématiques avant la date de la soumission. Toutes les réunions d'information se tiendront à l'adresse suivante :

DIRECTION DU PROJET CHOLLET
Immeuble Energie Electrique du Congo « E²C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
Tél : (+237) 677 61 40 83
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : direction@chollet-projet.cg

ii) Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo s'assureront que seuls les Soumissionnaires ou leurs Représentants habilités participeront à la visite de site et à toutes les réunions d'information et thématiques. Pour la visite de site, le Soumissionnaire devra se faire connaître à l'adresse ci-dessus de la Direction du Projet dans un délai opportun. Elle aura lieu avant le début des réunions. Les coûts liés à la visite de site, et plus généralement ceux liés à la préparation de l'Offre sont à la charge du Soumissionnaire. La participation à la visite et aux réunions d'information générale et thématiques pourrait être obligatoire pour le Soumissionnaire dans la préparation de son Offre. L'attestation de la visite de site et les Procès-verbaux des réunions sont délivrées par la Direction du Projet Chollet et joints à l'Offre. Toute Offre ne contenant pas lesdits attestation et Procès-verbaux sera rejetée.

iii) Toute demande d'éclaircissement sur le DAOIO devra être notifiée par écrit à l'adresse ci-dessus et à l'attention de Monsieur le Directeur du Projet Chollet avec accusé de réception. Les détails nécessaires à l'élaboration des Offres sont disponibles dans le RGAOIO.

11. Documents exigés

Tout Soumissionnaire fournira :

- les documents légaux qui le présentent, entre autres : sa description, l'identification de son représentant, son assurance qualité (certifications ISO par exemple), responsabilités et rôles des membres clés, etc.;
- les documents de renseignement généraux établissant l'(es) expérience (s) générale(s), les capacités techniques et financières du soumissionnaire dans les prestations similaires pour les cinq (05) dernières années ;
- en cas de Groupement, les documents précisant la forme juridique du soumissionnaire accompagnés des pièces dûment certifiées par les pays d'origine et indiquant leur constitution ainsi que ceux du Chef de file;
- tout autre document ou toutes informations jugées utiles.

12. Cadre juridique

Le Soumissionnaire retenu devra :

- signer le Contrat des prestations avec les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage ;
- fournir une Garantie de Bonne fin d'exécution dûment établie conformément au modèle disponible à la section 9.3.

13. Présentation des Offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois enveloppes constituées comme ci-dessous :

- L'enveloppe intérieure A scellée, contenant les pièces administratives et la Garantie de l'Offre (enveloppe A1) et l'Offre technique (enveloppe A2) ;
 - L'enveloppe intérieure B scellée, contenant l'Offre financière ;
 - L'enveloppe extérieure C scellée, contenant les enveloppes A et B.
- L'enveloppe extérieure C devra porter uniquement les mentions suivantes :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), l'élaboration du DAO et du modèle financier du projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées».
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAOIO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

14. Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée **au plus tard le 2023 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, à l'adresse suivante :

DIRECTION DU PROJET CHOLLET
Immeuble Energie Electrique du Congo « E²C. SA »
Avenue Felix EBOUE à côté de l'ambassade de Russie
BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO
Tél : (+237) 677 61 40 83
Tél : (+242) 06 669 79 95
E. mail : direction@chollet-projet.cg

Chaque Offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un Bureau d'Etudes pour la réalisation des études (APS, APD, EES, résilience des

ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique), l'élaboration du DAO et du modèle financier du projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées».
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

15. Ouverture des Offres

L'ouverture des Offres se fera en deux temps le **2023 à 15 heures 30 minutes**, heure locale au siège du Projet, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- 1^{er} temps : l'ouverture des enveloppes A1 et A2 contenant les pièces administratives, la Garantie de l'Offre et l'Offre technique ;
- 2^{ème} temps : l'ouverture des Offres financières à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont la Garantie de l'Offre est conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **70 points sur 100**.

16. Recevabilité des Offres

Les Offres doivent être reçues par les Autorités à l'adresse indiquée dans ce Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et **au plus tard le _____ 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale.**

Les Offres reçues après cette date et cette heure ne seront pas prises en compte.

17. Critères d'évaluation des Offres

17.1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ;
- Falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à **70/100** ;
- Absence du cautionnement provisoire ;
- Absence de la capacité de préfinancement ;
- Lettre de soumission non signée par la personne habilitée ;
- Offre non soumise dans les enveloppes telles que demandées dans les généralités des Instructions aux Soumissionnaires ;
- Réception de l'Offre hors délais ;
- Tentative d'influencer les Autorités ou tout dépositaire d'autorité publique au Cameroun et / ou au Congo dans le processus d'évaluation des Offres hors de toute sollicitation officielle et directe.

17.2. Critères essentiels :

Offre technique

Les Offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Références du Bureau d'Etudes : **10 points** ;
- 2) Qualifications et expérience du Personnel : **60 points** ;
- 3) Moyens Matériels et Logistiques : **10 points** ;
- 4) Méthodologie et planning de mobilisation des experts : **20 points.**

Total : 100 pts

Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$$\mathbf{NFi_a} = \frac{\mathbf{MMd} \times \mathbf{100}}{\mathbf{MS_a}}$$

NFi_a = Note financière du soumissionnaire (a)
MMd = Montant évalué du moins-disant hors TVA
MS_a = Montant évalué du soumissionnaire (a) hors TVA
NMd = Note financière du moins-disant (100)

Une pondération sera faite entre la note technique (70/100) et la note financière (30/100) pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{N} = [(\mathbf{70} \times \mathbf{Note\ Technique}) + (\mathbf{30} \times \mathbf{Note\ Financière})] / \mathbf{100}$$

18. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

19. Signature du Contrat

Le Maître d'Ouvrage signera le Contrat avec le Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante et la plus avantageuse, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert.

Le soumissionnaire retenu sera attributaire du lot.

20. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU CONGO

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

LE MINISTRE DE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE

LE MINISTRE DE L'EAU
ET DE L'ENERGIE

Emile OUOSSO

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston